

Fiche 2 : Les programmes DPC mixtes en groupe de proximité ou groupe de pairs avec Audit Clinique Ciblé (ACC)

Principe :

Ces programmes font appel à la méthode d'analyse de pratique par le suivi d'indicateurs agréée par la HAS: **l'Audit Clinique Ciblé (ACC)**.

Comme tous les programmes DPC ils comportent une étape de formation cognitive.

Intérêt et inconvénients:

Réalisés en groupe ces programmes comprennent deux réunions (1 journée ou ½ journée. Une première de mise en place, d'échange de pratique et de mise au point d'expert, habituellement très appréciées pour leur convivialité. La seconde réunion en fin de programme apporte les résultats du travail collectif et permet une mise au point de l'expert sur les problèmes résiduels.

Le programme comprend également un travail personnel de recueil de données sur ses propres observations : une occasion de connaître réellement sa pratique et de pouvoir en discuter avec des pairs.

L'approfondissement d'un sujet « ciblé » par rapport aux recommandations permet indiscutablement une réflexion qui amène une amélioration de pratique.

Un élément très important pour la réussite du programme : la qualité de l'expert choisi.

L'accès au site DPC de l'AFPA est devenu familier pour beaucoup. Les difficultés techniques pouvant être rencontrées sur le site ne sont en rien insurmontables (suivre les conseils " Fiche 3: programmes en ligne sur le site DPC »). Se faire aider par le responsable du programme et par le secrétariat DPC (cf. Infra).

Organisation :

Mise en place :

Constituer un groupe de proximité de 5 à 20 pédiatres

Choisir un programme DPC

Contacteur le responsable du programme (cf : annonce des programmes ou via le secrétariat)

Choisir l'expert (éventuellement avec l'aide du responsable du programme)

Choisir un lieu et une date pour la première réunion.

Demander à chaque participant de s'inscrire en envoyant, e bulletin d'inscription, la fiche signalétique et une feuille de soin barrée au secrétariat et sur le site www.mondpc.fr.

Déclarer au secrétariat le nom du groupe, le lieu exact et la date de la première réunion avec le nom des participants en listing Excel (tout ceci par mail)

La première réunion :

Le responsable du programme fait parvenir au responsable du groupe:

- Le programme « officiel ».
- Un diaporama qui servira de support, à modifier et/ou améliorer à sa convenance.
- La bibliographie nécessaire (au minimum celle des recommandations sur lesquels repose le programme)

Le secrétariat fera parvenir le dossier administratif **OGDPC**.

L'animateur du groupe se charge de la convocation des participants et de la venue de l'expert.

Il explique aux participants, à l'aide du diaporama fourni, le travail à réaliser à partir de ses propres cas personnels, le remplissage des grilles et comment se rendre sur le site de l'AFPA

Les participants sont inscrits sur le site par le secrétariat DPC et reçoivent individuellement leur identifiants (login et mot de passe) pour entrer sur le site. Seuls les membres de votre groupe seront autorisés à rentrer sur votre programme.

Ils se rendent sur le site DPC de l'AFPA (E-doceo) via le site de l'AFPA : www.afpa.org

Pour ne pas faire d'erreur se reporter au document « Le développement des pratiques professionnelles dans le DPC » consultable sur la page d'accueil du DPC.

Entre les deux réunions : deux périodes de recueil de données au cabinet

Dès la première réunion, déterminer les dates des **deux périodes de recueil de données au cabinet** : J0 à J60 (0 à 2 mois) et J 60 à J120 (2 à 4 mois) en général.

(Exemple : 1^{er} réunion le 5 mai = 1^{ere} période de recueil (rétrospective) du 5 mai au 5 juillet et 2^{eme} période de recueil (prospective) du 5 juillet au 5 septembre) ; possibilité de 2^{eme} réunion entre le 5 et le 15 septembre)

Le seconde réunion : obligatoirement avant le 15 décembre 2016

Se tient, selon le programme entre J 120 et J 180, 4 à 6 mois après la première, selon le programme.

Choisir la date dès la première réunion.

Elle se déroule comme la première sur le plan organisation, préparation et documents administratifs

Les frais

Seront réglés sur facture directement par le trésorier de l'AFPA Michel Navel

- Location de salles, de matériel
- Frais et honoraires des experts et des animateurs : 350 euros par réunion et par intervenant (en principe)

Attention ! Les budgets sont très serrés : prévoir au plus juste.

Prière de référer au secrétariat avant de signer les devis pour location de salles.

Les frais de restauration également pris en charge doivent aussi être calculés au plus juste.

En fin de programme :

Le certificat DPC apparaît sur le site.

C'est seulement lorsque l'ensemble des participants a achevé toutes les étapes du programme que le dossier administratif, permettant à chacun de recevoir son indemnisation, peut être clôturé

Les programmes en groupe proposées par l'AFPA en 2014 :

13 programmes cf annonce des programmes par l'AFPA : Les sujets :

1. "Allaitement en difficulté". Responsable : Nathalie Gelbert nathalie.gelbert@sfr.fr
2. "Allergie aux protéines du lait de vache". Responsable : Liliane Cret lilianecret@wanadoo.fr
3. "Dépistage auditif" Responsable : Véronique Dagrenat data.vero@wanadoo.fr
4. "Dermatite atopique" Responsable : Liliane Cret lilianecret@wanadoo.fr
5. "Céphalées " Responsable : Marie-Hélène Thierry mhthierry@wanadoo.fr
6. "Dysplasie de hanches" Responsable : Sylvie Hubinois sylvie.hubinois@wanadoo.fr
7. "Diagnostic d'une éruption" Responsable : Liliane Cret lilianecret@wanadoo.fr
8. "Hygiène au cabinet" Responsable : Andreas Werner docteur.werner.pediatre@wanadoo.fr
9. "L'enfant hypotrophe" Responsable : Dr Béatrice Baudoin bbaudoin2@free.fr
10. "Scoliose" Responsable : Marie-Hélène Thierry mhthierry@wanadoo.fr
11. "Dépistage visuel" Responsable : Véronique Dagrenat data.vero@wanadoo.fr
12. "Toux prolongée" Responsable : Marie-Hélène Thierry mhthierry@wanadoo.fr
13. "Difficultés scolaires " Responsable : Jean-Paul Blanc blancjp2@wanadoo.fr

• Le responsable DPC à l'AFPA : Dr Liliane Cret.

1412 Route de Mégiers 30200 Sabran.

lilianecret@wanadoo.fr

• Le Secrétariat DPC de l'AFPA : Tel 04 66 79 45 70

Mme Brigitte Saint Michel

Les Pins 30200 Orsan

afpafmc@orange.fr

Mme Marie Bazin

marie.bazin.afpadpc@free.fr